

Dossier d'inscription du mercredi 7 au vendredi 23 juillet



Rejoins l'aventure
Stage Théâtre !

15^{ème} édition

Le stage théâtre organisé en parallèle de **l'accueil de loisirs sans hébergement** regroupe, autour de Saint-Venant, les communes de Busnes, Calonne sur la Lys, Guarbecque, Mont-Bernanchon, Robecq et Saint-Floris.

Ce stage se déroulera, au choix des familles, du

- **Mercredi 7 au vendredi 23 juillet 2021, soit 12 jours.**
- **Jeudi 8 au vendredi 30 juillet 2021, soit 17 jours.**

Le stage théâtre permet à des jeunes, de fin de CP au lycée, de préparer et présenter une pièce de théâtre agrémentée de chants, de danses, de décors et de costumes. Des jeux de coopération sont également mis au programme quotidien des troupes.

L'équipe pédagogique est placée sous la direction artistique de **Jeanne CALESSE**, assistée de **Marine MOINSE**.

Chants et pratique instrumentale : Camille CURILLI.

Danses : Marine LÉCLUSE.

Arts plastiques : Clémence DUMON, Marie HOFFER, assistées par Orlan DUCLOY.

Jeux coopératifs : Mathieu PARAIN, assisté par Orlan DUCLOY.

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 3 MAI AU 11 JUIN.

Ce dossier est à remettre en MAIRIE DE SAINT-VENANT au plus vite dans la mesure où les places sont limitées : 54 jeunes au maximum.

Du mercredi 7 au vendredi 23 juillet 2021 : 12 JEUNES

Du jeudi 8 au vendredi 30 juillet 2021 : 42 JEUNES

En cas d'une demande d'inscription trop importante, les enfants de Saint-Venant et des communes partenaires seront prioritaires et les enfants des autres communes sur liste d'attente.

ATTENTION ! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE.

Le dossier d'inscription sera accepté s'il est complet et signé. Il comprend 3 feuilles.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous contacter via ce courriel :

stagetheatre62350@gmail.com

Dossier d'inscription du mercredi 7 au vendredi 23 juillet



CHOIX des dates : Mercredi 7 au vendredi 23 juillet 2021	
NOM de l'enfant :	
Prénom :	
NOM(s) et prénoms des représentants légaux :	
Mère :	
Père :	
Adresse : N°	RUE :
VILLE :	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
Adresse mail :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Classe suivie en 2020-2021 :	
L'enfant prendra-t-il le bus ?	Oui Non

Joindre impérativement une attestation de la CAF ou l'avis d'imposition 2020

Possibilité de déduction de l'aide « temps libres » (joindre attestation CAF)

Le stage théâtre fonctionne en partenariat avec la CAF.

12 jours : du 7 au 23/07	
QF ≤ 700 €	
Communes partenaires	1er enfant : 138€ 2d et suivants : 125€
700 € < QF < 1300 €	
Communes partenaires	1er enfant : 150€ 2d et suivants : 138€
QF ≥ 1300 €	
Communes partenaires	1er enfant : 163€ 2d et suivants : 150€

12 jours : du 7 au 23/07	
QF ≤ 700 €	
EXTÉRIEURS	240€
700 € < QF < 1300 €	
EXTÉRIEURS	249€
QF ≥ 1300 €	
EXTÉRIEURS	258€

Dossier d'inscription du mercredi 7 au vendredi 23 juillet



AUTORITE PARENTALE

- Parents
- Mère (joindre copie du jugement)
- Père (joindre copie du jugement)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CPAM : Caisse n° assuré :
MUTUELLE : Nom : n° assuré :
Allocation familiale : n°

PERSONNES AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT :

Nom-Prénom	Numéro de téléphone portable

Une pièce d'identité sera demandée.

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

En inscrivant mon enfant au stage théâtre, j'autorise les responsables à prendre des photographies de mon enfant lors des différents ateliers. Celles-ci leur seront ensuite **Imprimées et offertes**. Certaines, les plus valorisantes, pourraient être diffusées sur les réseaux sociaux : **Saint-Venant, Deux Point Zero et Théâtre et autres spectacles vivants** ou dans la presse, dans l'unique but de promouvoir le stage théâtre ou d'en faire un bilan.

J'autorise également la production des DVD de la soirée artistique. Celui-ci sera également **offert aux participants**.

Date :

Signature :

Il serait impossible de faire le stage théâtre sans cette autorisation car les DVD et photographies sont un très beau cadeau fait aux jeunes et encadrants.

Vérifié par la Mairie de Saint-Venant

Date du dépôt du dossier :

Dossier : **complet** **incomplet**

